

Papeete, le 12 septembre 1898.

REQUÊTE à Monsieur le Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie en vue d'obtenir l'autorisation de créer à Tahiti une Société d'excursionnistes.

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'autorisation de fonder à Tahiti une Société d'excursionnistes.

Le but poursuivi serait, tout en développant par un exercice salutaire les forces physiques de notre jeunesse tahitienne, de rechercher le parti utile que pourrait tirer la colonie de l'intérieur de l'île, dont de nombreux endroits sont trop imparfaitement connus.

La réputation de beauté de Tahiti lui a déjà valu la visite de plusieurs touristes qui se feront de plus en plus nombreux lorsque les coins pittoresques et les solitudes délicieuses de notre belle colonie seront mieux connus. Nous ne devons donc pas attendre l'instant où des étrangers nous feront les honneurs de chez nous.

Si nous nous plaçons à un point de vue plus élevé, la société sera d'une plus grande utilité en reboisant les sommets des montagnes d'arbres ayant une valeur industrielle et en répandant, sur toute la surface de l'île, des graines de fleurs, fruits, légumes et fourrages dont les produits, indépendamment de leur valeur intrinsèque, auraient l'avantage de prospérer au détriment des plantes parasites dont Tahiti est infesté et de contribuer à leur destruction.

Le boisement des montagnes surtout serait d'une utilité incontestable, si l'on considère les résultats surprenants obtenus par ce moyen dans diverses contrées. Chacun sait qu'en effet, les forêts situées à une certaine altitude ont la propriété d'attirer les nuages et de les distribuer en pluies d'une façon assez régulière.

C'est par ce procédé qu'on est arrivé à prévenir le plus grand nombre des inondations dans les pays montagneux.

Or, à Tahiti, rien n'est plus irrégulier que la distribution des eaux pluviales. Des périodes de sécheresse persistent quelquefois pendant des mois entiers au grand préjudice des plantations de la colonie; puis, brusquement, on voit leur succéder des pluies diluviennes déterminant des crues et des inondations non moins désastreuses.

Ce serait un beau résultat, si l'on pouvait arriver, à Tahiti (qu'on nous pardonne cette ambitieuse expression) à régler la pluie en lui créant un système économique de distribution.

A part quelques vallées, et cela à peu de distance de la mer, il n'y a que le littoral qui soit cultivé; l'intérieur de l'île est complètement inculte.

Cela tient en grande partie aux difficultés supposées ou réelles des communications. Mais combien d'endroits seraient accessibles, si l'on se rendait compte de la facilité avec laquelle on y pourrait établir des chemins!

De vastes espaces sont susceptibles, grâce à leur température peu élevée et à la richesse de leur sol entièrement composé d'humus, de produire en abondance des fruits et des légumes des régions tempérées. C'est particulièrement la possibilité d'obtenir ces produits que la Société des excursionnistes s'efforcerait de démontrer.

La société se mettrait en rapport avec les Chambres de commerce et